

MAIRIE DE LIMONS

Département du Puy-de-Dôme – Arrondissement de Riom
COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2021

Le 29 juin 2021 à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de Limons dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes sous la présidence de Monsieur Matéo MOREL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 22/06/2021

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Présents : MM et MMES Matéo MOREL, Laurence SOULERAS, Anne-Laure CIBERT, Astrid ZANUTTO, Bernard COLFIER, Florian PARRA, Anthony FAVIER, Loïc MORTHON, Sébastien MONTALBAN, Isabelle FAVIER, Stéphanie BURIAS, Florian DE OLIVEIRA et Patrick MARCADIÉ

Absentes excusées : MMES Florence PAYS et Muriel DELAGE

Pouvoirs : Mme Florence PAYS à M. Patrick MARCADIÉ et Mme Muriel DELAGE à Mme Isabelle FAVIER

Autre personne présente : Mme Sophie PRODEL, Secrétaire de mairie.

I-1°) Election du secrétaire de séance :

Mme Anne-Laure CIBERT a été désignée secrétaire de séance.

I-2°) Présentation au Conseil Municipal du projet de bus insolite sur le thème Harry Potter :

Suite à un problème personnel dû aux récentes inondations, les 2 meneurs du projet n'ont pas pu être présents. Ils interviendront lors d'une prochaine réunion.

I-3°) Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 25 mai 2021 :

Le compte-rendu de la réunion du 25 mai 2021 a été adopté à l'unanimité.

I-4°) Compte-rendu des décisions prises par le Maire depuis le dernier conseil municipal :

Titre décision	Date	Objet
Assurances	01/06/2021	Déclaration de sinistre avec constat amiable entre la Commune et un habitant des Moussouves à la suite d'un pneu endommagé dans un nid de poule route des Bravards.
Personnel	28/05/2021	Arrêté n°42/2021 portant mise en Autorisation Spéciale d'Absence liée à la COVID 19 d'un agent.
Subventions	07/06/2021	Notification de la subvention FIC 2021 pour les travaux à l'école d'un montant de 2 810 €.

Subventions	09/06/2021	Notification de la subvention DETR 2021 pour les travaux à l'école d'un montant de 5 260 €.
Bâtiments	10/06/2021	Signature de la convention de gardiennage pour la grange rue de la jonchère avec l'EPF Auvergne.
Elections	16/06/2021	Demande de remboursement auprès de la Préfecture des frais d'achat de parois de protection pour les élections.
Travaux	21/06/2021	Arrêté n° 43/2021 portant restriction de la circulation Rue de la Jonchère suite aux travaux sur l'éclairage public réalisés par EIFFAGE Energie à compter du 23 juin 2021.
Personnel	21/06/2021	Arrêté n° 45/2021 portant avancement d'échelon à la durée unique de Madame Nathalie RODDIER.
Subventions	22/06/2021	Notification de la subvention BONUS RELANCE de la Région pour les travaux à l'école d'un montant de 4 769 €.
Travaux	27/06/2021	Demande d'intervention de la SEMERAP pour déboucher le réseau d'eau pluviale, au n° 41 Rue de la Jonchère.

Concernant la demande d'intervention de la SEMERAP, des devis seront demandés pour un contrat de dépannage en cas de problème similaire.

II-1°) Programmation supplémentaire au titre du FIC 2021 :

Monsieur le Maire explique qu'une enveloppe complémentaire a été votée dans le cadre d'un plan de relance par l'Assemblée du Conseil Départemental au titre du FIC 2021.

Un 2^{ème} projet peut donc être déposé avant le 15 juillet.

Le remise en état de la route des Bravards est proposée.

Les devis estimatifs des travaux sont de 6 100.00 € HT
soit : 7 320.00 € TTC

Mme Isabelle FAVIER demande si le projet du Département de refaire la route dans le cadre de la voie verte est toujours d'actualité.

Mme Laurence SOULERAS lui répond que le début du chantier de la voie verte n'est pas pour tout de suite, et que le devis présenté concerne juste une réfection provisoire dans l'attente des travaux du Département.

M. Matéo MOREL indique qu'aucune date de début de chantier de cette voie verte n'a encore été donnée. Il indique également que les plus gros trous ont été rebouchés.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve le projet ;
- Adopte le plan de financement ;
- Sollicite une subvention du Conseil Départemental au titre du Fonds d'Intervention Communal complémentaire (FIC) - année 2021 - au taux de 20% x 1.14 (CDS).

II-2°) Prix de location de la grange :

Pour rappel et suite à plusieurs demandes, M. le Maire propose de mettre à la location de particuliers, la grange située rue de la Jonchère, pour du stockage d'engin et de matériel.

Une convention de gardiennage a été signée entre la commune et l'EPF Auvergne actuel propriétaire de ce bâtiment.

Un devis a été demandé à la compagnie d'assurance de la Commune, GROUPAMA. Il s'élève à 140,88 TTC/an.

M. Loïc MORTHON demande combien de personnes sont intéressées. M. le Maire lui répond que 2 personnes ont fait des demandes, une pour stocker un quad et l'autre pour du matériel d'espace vert.

M. Loïc MORTHON demande quelle surface sera mise à la location. M. le Maire répond que la surface exacte n'a pas été calculée mais qu'une partie de la grange sera conservée par la Commune.

M. le Maire propose de fixer un montant identique pour chaque locataire.

Mme Laurence SOULERAS demande si chaque locataire aura la même surface. M. le Maire répond positivement.

M. le Maire demande si le paiement du loyer doit être mensuel, trimestriel ou annuel. Mme Laurence SOULERAS propose un loyer annuel avec un bail de 3 ans.

M. Patrick MARCADIÉ indique qu'il faut bien préciser dans le bail que la Commune peut mettre fin à ces baux pour récupérer le bâtiment à tout moment.

Après ce débat, le montant de 200 € annuel payable une fois par an est voté à l'unanimité.

III-1°) Pacte de gouvernance :

M. le Maire présente le projet de Pacte de gouvernance pour la mandature 2020-2026.

Il contient 3 grands objectifs :

- Construire une nouvelle gouvernance traduisant le renforcement de l'échelon intercommunal dans le respect des souverainetés communales
- Edifier une organisation territoriale de proximité et de solidarité pour la mise en œuvre des politiques publiques,
- Garantir la transparence, la représentativité de chaque commune et la recherche du consensus dans le processus décisionnel.

Le conseil municipal doit émettre un avis avant le 15 juillet.

Arrivée de Mme Stéphanie BURIAS à 20h22.

Après en avoir délibéré, les membres présents approuvent le projet de Pacte de Gouvernance intercommunal de la CCPL.

III-2°) Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade du personnel

M. le Maire donne la parole à Mme Sophie PRODEL pour expliquer ce point.

En lien avec l'élaboration des Lignes Directrices de Gestion qui fixent les orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours, le taux de promotion pour les avancements de grade doit être déterminé.

Mme Anne-Laure CIBERT propose de faire une réunion du personnel avant de prendre une décision.

M. le Maire décide que ce point de l'ordre du jour est ajourné et sera remis à la réunion du conseil municipal de septembre.

Les documents de présentation seront envoyés aux membres du conseil avant la réunion.

M. le Maire informe l'assemblée du départ de Mme Véronique FOUGEROLLES. Elle a fait savoir qu'elle ne souhaite pas renouveler son contrat qui se termine fin août 2021.

Une candidature sera lancée rapidement. Pour rappel, elle avait un poste à 7h00 hebdomadaire (ménage de la mairie, ménage à l'école, aide à la cantine pour le lavage des mains et états des lieux de la salle des fêtes).

III-3°) PLUi

Monsieur le Maire présente les documents envoyés par le cabinet VERDI suite à la réunion qui avait eu lieu en mairie sur l'élaboration du PLUi.

Il rappelle qu'il a été décidé par le conseil communautaire un taux d'augmentation de la population de 1% annuel.

Selon les documents, notre PLUi actuel obtiendra d'ici 10 ans, 29 habitations supplémentaires en trop par rapport à ce pourcentage d'augmentation.

M. le Maire propose de voir ensemble certaines zones qui pourraient être supprimées dans le bourg, il y a notamment plusieurs parcelles à la sortie de la Commune qui offrent un potentiel de 14 habitations. Ces parcelles ne sont actuellement pas constructibles et ne sont pas desservies par le réseau d'assainissement. Le propriétaire a demandé la modification du zonage pour la surface totale, seulement une partie pourrait être acceptée.

Idem vers le cimetière avec un ensemble de parcelles ayant un potentiel de 14 habitations. Aucun accès n'est possible, cette zone peut être supprimée.

M. le Maire préférerait la création d'un lotissement en gérance par la Commune plutôt que par un promoteur.

Un habitant a fait part de son souhait de voir ces parcelles devenir agricole car il ne souhaite pas construire ni les vendre pour le moment.

M. Anthony FAVIER indique que plusieurs bâtiments agricoles ne figurent pas sur les plans au lieu-dit les Moussouves. Une demande sera faite au cabinet VERDI pour leur intégration.

M. le Maire fait part de la demande d'un artisan de la Commune pour l'ajout d'une zone à caractère économique afin d'implanter sur son terrain un bâtiment pour son artisanat.

Il est décidé que chaque conseiller étudie à son domicile ces plans.

Après discussion, les membres du conseil, à l'exception de 2 abstentions, autorisent la suppression des 2 zones ayant chacune un potentiel de 14 habitations.

IV-1° Rapport des Commissions :

Commission informations communications, développement et cérémonies :

L'écho limonois est sur le point d'être terminé. M. le Maire indique à Mme Stéphanie BURIAS qu'il a tenu compte de ses modifications. Il propose de faire les textes avec les membres de la Commission.

Conseil Communautaire : Suite à un violent orage, la séance a dû être ajournée (inondations et trop de bruit). L'ordre du jour est reporté à la prochaine réunion qui se tiendra à Limons le 13 juillet. M. le Maire demande aux membres du conseil d'être présents dans la mesure du possible. Mme Laurence SOULERAS et M. Loïc MORTON auront un peu de retard.

Commission Finances et Affaires Générales :

La commission ne s'est pas réunie.

Mme Laurence SOULERAS en charge des sports propose de revenir sur la réunion qui s'est tenue avec le bureau de l'USL. Cette réunion avait pour but de remettre à plat la relation entre la mairie et les membres du bureau de l'association et de faire part des demandes.

Un problème de tonte insuffisante a été évoqué, un passage 2 fois par semaine selon les saisons serait nécessaire. La commune envisage pour l'année prochaine de recruter un agent supplémentaire pour l'été. Il a été demandé d'enlever les grandes herbes autour du bâtiment.

Pour l'entretien des locaux des efforts sont à faire. La Commune fournira des balais et des raclettes.

Il a été demandé un point d'eau extérieur avec des grattoirs et un bac pour nettoyer les chaussures.

Deux miroirs ont aussi été demandés pour les vestiaires, un dans chaque.

Un local poubelle serait le bienvenu avec un grand bac jaune, un grand bac bleu et un container à verre. Une demande sera faite au SBA.

Un problème de température trop élevée de l'eau chaude dans les douches a été signalé. La chaudière sera réglée dans ce sens.

Sur le terrain d'entraînement, certains arbres sont en mauvais état. La commune se chargera de les faire abattre si besoin.

Les membres du bureau demandent qu'une haie soit plantée le long de la route départementale pour plus de sécurité.

M. le Maire fait remarquer que ces demandes devront être dans les deux sens. Mme Isabelle FAVIER lui fait part de son accord.

Ils demandent également l'installation de 2 Algeco pour pouvoir se réunir après les matchs. Les élus leur ont indiqué qu'un projet de maison des associations est en cours d'étude. Mais ils préfèrent avoir un local sur place au stade.

Concernant les vestiaires, il a été demandé de modifier les pieds des bancs pour faciliter le nettoyage du sol. Il a également été indiqué que le sol de la buvette est assez dur à nettoyer (carrelage anti-dérapant).

La réunion s'est terminée par une visite au stade où il a été constaté qu'il n'y avait pas de taupe, seulement une taupinière sur tout le terrain.

M. Anthony FAVIER demande si la commune possède toujours le broyeur d'accotement qui pourrait être utilisé pour l'entretien des abords du stade et les bords de l'Allier et qui serait un gain de temps pour les agents.

M. Bernard GOLFIER indique que ce matériel n'existe plus.

Mme Laurence SOULERAS propose à M. Anthony FAVIER de se renseigner du prix d'achat pour un broyeur d'occasion.

Commission Actions Sociales et Affaires économiques :

Mme Anne-Laure CIBERT propose de fixer la date du passage du jury du concours des maisons fleuries. Elle rappelle qu'il y a seulement eu 4 inscriptions. La date du lundi 5 juillet à 18h00 est retenue.

Elle indique qu'un rdv est prévu mercredi 7 juillet avec la propriétaire du bar à Limons, rue du Bourg pour un projet de réouverture et de gîte.

Elle fait également part d'un rdv téléphonique avec Mme CITERNE et Mme DOZOLME qui cherchent un local pour un projet d'ouverture d'un commerce de bazar et produits alimentaires. Elle leur a proposé d'étudier un peu plus leur projet et de venir ensuite le présenter à l'équipe municipale.

Commission Scolaire et Culturelle :

Mme Astrid ZANUTTO fait le point sur le conseil d'école. Il y aura une baisse des effectifs en 2023.

Plusieurs demandes pour des petits travaux ont été faites, rayonnages pour vélo, remplir le bac à sable, repeindre des étagères, aménager une estrade dans la classe du haut.

Elle indique qu'une maîtresse quitte son poste à la rentrée prochaine, Mme Valérie THENEVIN qui sera remplacée par Mme Nathalie DE LA FUENTE. Elle aura en charge les moyennes sections.

Mme Aurélie BAYNARD s'occupera des grandes sections et la Directrice, Alexandra BRILLET des petites sections.

Commission Travaux, Voirie, Environnement et Agriculture :

M. Bernard GOLFIER fait part de la panne sur le microtracteur et de celle sur la bineuse.

La nouvelle débroussailluse a été réceptionnée.

Il indique que nous sommes dans l'attente de la date de début de travaux d'EUROVIA pour la route de Larmonière et du passage de la balayeuse qui a eu une panne lors de sa première intervention.

Il propose de réunir la Commission travaux, voirie, environnement et agriculture lundi 12 juillet à 20h00.

Commission Fêtes, Sport et Associations :

MM. Florian DE OLIVEIRA et Loïc MORTHON informent que l'Assemblée Générale de l'USL aura lieu vendredi 2 juillet à 19h00 et celle de la pétanque limonoise dimanche 4 juillet à 10h00. M. Loïc MORTHON a assisté à l'assemblée générale de l'association du don du sang de Puy-Guillaume qui s'est tenue le 13 juin dernier.

Commissions intercommunales :

M. Patrick MARCADIÉ a assisté à la commission lecture publique :

La communauté de Communes a acheté un podium qui pourra être prêté à toutes les communes de la CCPL. Il s'agit de 18 panneaux formant 32 m². L'acquisition a été financée à hauteur de 80% par la Région. Une demande est faite pour trouver un lieu de stockage. Il n'y a pas de place à Limons.

Il indique que l'aide aux formations des jeunes est modifiée et doit porter sur un regroupement de 2 communes au lieu de 4. Il rappelle le montant 12 € par jeune de moins de 16 ans.

Il fait part de l'accord d'une subvention de 500 € à l'association La Parenthèse de Limons pour l'organisation d'une pièce de théâtre.

La décision a été prise de rendre l'espace jeux et lecture de la médiathèque gratuite.

Mme Stéphanie BURIAS a assisté au Comité Syndical du Syndicat d'Alimentation en Eau Potable Basse Limagne. Un plan avec l'âge de toutes les canalisations de la Commune sera fourni et permettra la programmation de travaux sur les conduites.

Une chasse au branchement au plomb est en cours, l'objectif est qu'il n'y en ai plus d'ici 2026. A ce jour, il en reste en 11 000 et 12 000 sur tout le territoire du Syndicat.

M. le Maire informe qu'un shooting photo gratuit aura lieu au FabLab de Maringues vendredi 2 juillet de 12h à 21h.

IV-2°) Communications du Maire :

Visite des quartiers :

Une visite a eu lieu au port de Ris. Cette rencontre s'est bien déroulée dans l'ensemble. Plusieurs réponses aux questions posées ont pu être données sur place.

M. Florian PARRA indique que le Directeur de l'ONEMA Rhône Alpes Auvergne se rendra sur place au sujet du problème sur le cours d'eau traversant le village et viendra à la rencontre des riverains.

Projet d'aménagement Rue du Bois et Rue des Rameaux :

M. le Maire fait part des projets d'aménagement de la rue du Bois et de la rue des Rameaux établis par le Département afin de réduire la vitesse et pour une meilleure sécurité.

Pour la rue du Bois une matérialisation de places de stationnement avec la pose de quilles blanches est proposée.

Pour la rue des Rameaux, l'installation d'un ralentisseur est proposée.

La commission travaux se réunira pour étudier ces projets.

Une demande sera également faite pour l'entrée de la rue du Pont où la vitesse est très excessive.

Association de danse country :

Une demande a été faite par l'association de danse country de Luzillat pour utiliser la salle des fêtes de Limons une fois par semaine pour les cours. Le conseil accepte cette demande si le jour choisi convient.

Collecte des sinistrés :

M. le Maire donne la parole à Anne-Laure CIBERT. Elle explique que la collecte qui avait été organisée pour les personnes sinistrées des Alpes Maritimes en octobre dernier, en lien avec la Commune de Paslières, n'a pas pu être distribuée à cause de la pandémie. Après plusieurs contacts avec Paslières, il s'avère que l'envoi des dons

n'est plus possible. Il faut donc distribuer à d'autres associations comme Les Restos du Cœur, le secours populaire ... Les membres du conseil choisissent les Restos du Cœur. Ils seront contactés rapidement.

Départ d'un agent :

Un pot de départ sera organisé pour Véronique FOUGEROLLES et un cadeau sera fait par la Commune et les employés communaux. La date du mardi 6 juillet à 18h30 est choisie.

Parrainage :

M. le Maire informe les élus de son intention de parrainer la candidature de Jean-Luc MELENCHON aux élections présidentielles. Il enverra un courrier aux habitants de la Commune pour leur expliquer son choix qui ne relève pas de l'équipe municipale.

IV -3°) Questions diverses :

- M. Patrick MARCADIÉ demande si des informations supplémentaires ont été communiquées concernant le projet de Voie Verte. Une réponse négative lui est donné. Aucune date pour l'instant et aucun retour sur la réunion qui s'est tenue avec les agriculteurs.
- Mme Isabelle FAVIER demande si le Sous-Préfet de Thiers est venu en visite sur la Commune au sujet du Bec de Dore. M. le Maire lui répond qu'il n'est pas au courant de cette visite.

Elle indique qu'elle a contacté la maman de l'enfant qui avait dégradé une porte des vestiaires du stade de foot. Cette dernière doit prendre contact avec son assurance pour les dégâts occasionnés.

- M. Anthony FAVIER demande si la requête qu'il avait reçue pour la réfection du chemin qui mène à la cabane de chasse a été prise en compte. M. le Maire lui répond que ces travaux seront réalisés en septembre.
- M. le Maire indique que Mme Véronique FOUGEROLLES ne renouvellera pas son contrat en septembre 2021. Il était d'une durée hebdomadaire de 7h mais 3h avait été rajoutés suite à des besoins supplémentaires à l'école liés à la COVID 19.
M. Florian PARRA se demande si un poste de 7h hebdomadaire trouvera rapidement preneur et si les employés déjà en poste et qui ne sont pas à plein temps seraient intéressées.
M. le Maire répond que personne n'est intéressé par ce poste parmi les agents de la commune.
Mme Astrid ZANUTTO indique que des travaux supplémentaires seront demandés et que quelques heures en plus seront nécessaires.
Un appel à candidature sera fait.

La séance est levée à 22h27.

Anne-Laure CIBERT,



Secrétaire de séance

Matéo MOREL



Maire de Limons